

Alain LEBRUN

Avocat au Barreau de Liège – Spécialiste en Droit de l'Urbanisme et de l'Environnement

Axelle CHARLIER

Avocate au Barreau de Liège – D.E.S. en criminologie

Benjamin LEGROS

Avocat au Barreau de Liège

Valentine BOULANGER

Avocate au Barreau de Liège



Madame le premier Ministre Sophie WILMÈS

sophie.wilmes@premier.fed.be ;

info@premier.fed.be

Le 7 avril 2020

Madame le premier Ministre,

N. réf. : 5G 00001865 AL/AG/1

V. réf. :

C'est avec dégoût que *La Coalition nature* dont je suis l'avocat et qui regroupe notamment l'a.s.b.l. *Sauvegarde de la vallée de la Befve*, l'a.s.b.l. *Ardennes liegeoises*, l'a.s.b.l. *Grez-Doiceau Urbanisme et Environnement*, l'a.s.b.l. *Terre wallonne*, l'a.s.b.l. *Avala*, l'a.s.b.l. *Uilekot*, l'a.s.b.l. *Rangers*, l'a.s.b.l. *Les Muscardins*, l'a.s.b.l. *Terre éco-citoyenne*, l'association *Ri des Moulins* a appris que votre gouvernement, profitant de la confusion, aurait autorisé un opérateur gsm à tester sur 30 Communes wallonnes le funeste projet de télécommunication 5G.

Un telle attitude, si elle se confirme, serait déshonorante et vous en porteriez l'opprobre.

Dans l'attente, je vous prie, dans les plus brefs délais, de me communiquer sur base de l'article 32 de la Constitution et de la loi du 11 avril 1994 relative à la publicité de l'Administration, l'ensemble du dossier administratif qui a amené à cette décision. Nous sommes réellement dans une situation de haute trahison démocratique car, d'une part, par vos mesures antivirales vous empêchez les associations de se réunir et de manifester librement dans la rue et, d'autre part, vous tolérez au nom d'un état d'urgence dont il y aurait beaucoup à dire, les méfaits d'une société commerciale sans scrupules.

Ma cliente fait **élection de domicile** en mon cabinet.

Je vous prie de croire, Madame le premier Ministre, en l'expression de ma considération citoyenne.

Alain LEBRUN
avocat.

Siège social : Place de la Liberté 6
4030 GRIVEGNEE

Cabinet secondaire : rue Pairre Maquet 54 à 4020 WANDRE

☎ 04/227.72.93 ☎ 04/227.10.94

@ a.lebrun@avocat.be

Compte honoraires : BE82.0631.0162.0568

Compte-tiers : BE71.0631.0162.0669

N° d'entreprise et TVA : BE.0723.726.304

www.avocatlebrun.be